



## Avec et pour nos jeunes

**Madame,  
Monsieur,  
Chers parents d'élèves,**

Comme chaque année, la rentrée scolaire nous a donné une occasion de plus de nous retrouver pour accompagner nos collégiens dans ce nouveau départ et échanger sur leur avenir.

C'est également, pour moi, un moyen supplémentaire de me rendre compte des améliorations apportées dans les établissements, d'évaluer celles à prévoir et de vérifier si nos promesses sont tenues.

Confort, sécurité, information sur les cursus porteurs, les technologies modernes... constituent pour moi des priorités pour l'épanouissement de notre jeunesse.

Ce programme ne pourrait voir le jour sans l'aide de notre Conseil départemental ; dans la limite des possibilités techniques, juridiques et, bien sûr, financières.

Je tiens à remercier Eric Ciotti, président du Département, pour son soutien et la sagacité dont il fait preuve dans la résolution des problèmes que nous rencontrons.

Les pages qui suivent vous livrent le détail des actions menées, avec Michèle Olivier, mon homologue sur le canton de Grasse 1, pour le bien-être de nos collégiens.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Fidèlement,  


**CONFORT,  
EQUIPEMENT  
ET SECURITE  
POUR TOUS**

Les soutiens apportés par le Conseil départemental aux collèges du canton ne se limitent pas aux seules aides financières ; la volonté commune étant d'inscrire ces aides dans le respect des projets pédagogiques élaborés par chaque établissement.

Reste que, au-delà de cette démarche essentielle pour l'épanouissement des collégiens, le confort et la sécurité constituent la priorité majeure.

Cette priorité, *a fortiori* dans les établissements dont la construction remonte à de nombreuses décennies, contraint à des travaux d'envergure et à des mises aux normes importantes.

C'est, actuellement, le cas du collège Carnot (le bâtiment le plus ancien a été érigé en 1880) où, mettant à profit les vacances de Toussaint, les équipes techniques ont effectué d'importants travaux de clôture de l'enceinte, de pose d'un nouveau garde-corps et de mise en place d'une signalétique (illustration prospective ci-dessous).



Le coût de ces travaux est estimé à plus de 50.000 euros auxquels s'ajouteront, dans les toutes prochaines années d'indispensables et onéreuses améliorations d'accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. C'est aussi ça l'accès à la connaissance pour tous...

# TRAVAUX, AMÉLIORATIONS, EQUIPEMENTS

## CARNOT - actions 2015



- Acquisition d'un onduleur pour sécuriser les baies informatiques
- Remplacement du circulateur double du chauffage
- Remplacement de la climatisation du local "Voix-Données-Images" qui abrite de nombreux éléments informatiques
- Purges, réfection partielle et mise en sécurité des façades du collège en travaux acrobatiques
- Dépannage du système d'alarme anti-intrusion

- Diagnostic des structures des poteaux du préau et de l'escalier d'entrée
- Remplacement de la caméra mobile de la cour supérieure

**Total : 27.946 €**

dont 5060,00 € de travaux d'entretien courant.

### Améliorations à venir

- Des aménagements pour la salle de musique et celle des arts plastiques seront réalisés sur 2015-2016
- Sur la même période, sera opérée la restructuration des bureaux administratifs,
- Par ailleurs, du fait de son environnement géographique (voirie en pente, escaliers nombreux...) les accès de ce collège aux Personnes à Mobilité Réduite ne sont pas facilités. Une étude de mise en accessibilité sera menée sur 2016-2017. D'ores et déjà, il apparaît nécessaire de doter l'établissement de trois ascenseurs. Les travaux sont programmés pour 2018.

### "Un soutien pertinent et constant"

Joël Rouvier, Principal du collège Carnot

*"À chaque rentrée, je suis impressionné par l'implication de tous les acteurs. Cette rentrée s'est déroulée pour le mieux et je note, une fois de plus, les efforts fournis au niveau départemental pour accompagner notre projet pédagogique. Outre les améliorations apportées à nos bâtiments, je citerai, par exemple, nos équipements en tablettes numériques de grande qualité ; un accompagnement pertinent pour notre projet pédagogique.*

*Cet apport du Conseil départemental est important à plusieurs titres. Sur le plan de l'enseignement, on s'en doute, de tels outils sont précieux mais, et ce n'est pas neutre, ils permettent aussi de faire fondre le poids du cartable des élèves.*

*Une inquiétude toutefois : j'espère que la topographie de notre implantation et la configuration de certains de nos bâtiments autoriseront les améliorations programmées par les services techniques du Département. L'accessibilité à tous nos locaux pour les personnes handicapées pose problème, j'en suis conscient. Mais je reste persuadé que les solutions envisagées avec Jérôme Viaud sont les bonnes.*

*Le bémol de cette rentrée reste pour moi le désintérêt pour ce collège de certaines familles dont les enfants pourraient intégrer nos effectifs. Il est dommage qu'elles imaginent Carnot différent de ce qu'il est. La sécurité, le respect, la qualité de l'enseignement et notre taux de réussite sont au rendez-vous. Nous devons communiquer sur nos atouts et mener une réflexion de fond sur ce problème."*

## ST HILAIRE - actions 2015



- Réfection de l'éclairage
- Création d'une colonne aluminium avec équipements sonores pour la salle de musique
- Contrôle du système de détection d'incendie
- Réparation d'une porte automatique
- Réfection de peinture du panneau au nom du collège
- Pose d'un nouveau faux-plafond et remplacement des luminaires (salle 308)
- Contrôle APAVE de mise aux normes électriques du collège et du gymnase

- Pose de 2 buts sur le terrain de basket
- Création d'un canal de récupération des eaux de pluie sous la coursive arrière

- Remise en état des sonneries de fin de cours

**Total : 51.585 €**

dont 2970,00 € de travaux d'entretien courant.

### Améliorations à venir

- La restructuration des cuisines est à l'étude notamment pour la "marche en avant" (succession logique et rationnelle des espaces de confection des plats) de la zone de préparation du froid
- Idem pour la réfection des caniveaux, des grilles et des sols des cuisines
- Idem pour la création des rampes extérieures
- Suite à son contrôle, le changement du système de sécurité incendie (SSI) est en cours. Les travaux représentent au total 43.975, 20 €.

### "Toujours plus pour nos élèves"

Evelyne Santiccioli,  
Principale du collège Saint Hilaire

*"Nous sommes conscients de l'importance des bonnes relations entretenues avec le Conseil départemental et de la totale implication de Jérôme Viaud et Michèle Olivier à nos côtés. Ce n'est pas le cas dans bien d'autres départements.*

*Nos demandes, chaque fois que c'est possible, sont satisfaites. Nous venons de recevoir un nouveau serveur informatique et notre système d'alerte incendie est en train d'être changé. Reste que, pour le bien-être de nos élèves, nous en voulons toujours plus.*

*Depuis plusieurs années, et grâce à l'accompagnement du Département, nous avons obtenu le label Haute Qualité de l'Enseignement Numérique.*

*Aujourd'hui, nous sommes impatients de passer à la fibre optique car l'épaisseur des murs de notre établissement (un ancien séminaire construit en 1874) n'autorise pas de bonnes connections et nous risquons de perdre l'avance que nous avons dans ce domaine.*

*Par ailleurs, des solutions doivent être trouvées pour permettre un accès direct des transports scolaires à notre collège. Ce n'est pas le cas et c'est dommage car nous pourrions accueillir de nombreux élèves que cette situation dissuade. Je sais que ces problèmes sont à l'étude et je sais pouvoir compter sur l'aide de notre Conseiller départemental qui est, lui-même, conscient de la qualité de l'enseignement que nous dispensons et de la pertinence de notre projet pédagogique."*



# : VISITE DES COLLEGES DE NOTRE CANTON

## PAUL ARENE- actions 2015



- Création d'un tableau électrique indépendant des parties communes et des loges
- Extension du réseau informatique (VDI et VGA) dans 5 salles de cours
- Remplacement du réseau d'adduction d'eau potable aux logements et au plateau sportif
- Remplacement d'un mât d'éclairage
- Remplacement du chauffe-eau électrique (150 litres) du local des vestiaires des agents

■ Renforcement de la clôture entre le bâtiment de demi-pension et les modulaires

■ Travaux de recherche de fuites sur la terrasse au-dessus du bureau P.A.

■ Remplacement des éclairages du hall et des corniches

■ Réparation des écrans d'information

■ Réfection des carrelages muraux du local de plonge des cuisines

**Total : 44.444 €**

dont 1150,00 € de travaux d'entretien courant.

### Améliorations à venir

■ La réfection du revêtement du plateau sportif débutera dès 2016

■ Les travaux de reprise d'alimentation générale en électricité est programmée pour 2016. Le coût est estimé à 35000 €

■ Les études de restructuration complète de l'infirmerie (30000 €) sont lancées.

### “Le département : un précieux allié”

Dominique Guyot-Petit,  
Principale du collège Paul Arène

*“Cette rentrée a permis de noter un net retour à la sérénité. Avec les parents d'élèves, les enseignants, l'ensemble du personnel, nous favorisons l'écoute et le dialogue pour instaurer un climat propice à un enseignement de grande qualité. Dans ce domaine, tout autant que pour les aides financières, nous apprécions l'écoute, l'efficacité et la disponibilité de notre Conseiller départemental.*

*Cette synergie est favorable à la réussite de notre projet pédagogique et, ensemble, nous pouvons résoudre les petits dysfonctionnements en faisant remonter l'information.*

*Ainsi, chacun peut se réjouir de l'initiative du Conseil départemental qui a créé «AC'EDUC 06», un catalogue d'actions éducatives à destination des collégiens.*

*Malheureusement, les moyens de transports permettant de bénéficier des quelque 150 activités proposées (culture, sport, environnement, arts plastiques...) ne suivent pas toujours. Enfin, je suis persuadée que nous pouvons parvenir à une meilleure attribution des dotations. Il arrive que nous recevions de l'aide là où il n'y a pas forcément urgence et inversément.*

*Vous le voyez, nous ne sommes jamais satisfaits et toujours en quête du meilleur pour nos élèves. Mais c'est là encore un point commun avec la politique menée par le Département en faveur de nos jeunes et une grande satisfaction de savoir que nous œuvrons tous dans la même direction ”*

## WIESENTHAL - actions 2015



- Mise en place de la clôture et du portail du parvis d'entrée
- Installation de parafoudres
- Création de 4 lignes et remise en service des systèmes de contrôle automatique de détection incendie
- Création de faux-plafonds dans les salles de sciences
- Remplacement de la pompe d'eau chaude sanitaire des primaires
- Remplacement de toiles screen dans le bâtiment B
- Remplacement de la caméra du bâti-

ment B et de l'écran du local “Voix-Données-Images”

■ Débroussaillage du terrain à l'arrière du collège et du chemin d'accès au gymnase

■ Remplacement des éclairages extérieurs

■ Remplacement de l'éclairage de l'accès livraison

■ Remplacement des lampadaires à l'entrée du collège 4653,00€

**Total : 68.287 €**

dont 3820,00 € de travaux d'entretien courant.

### Améliorations à venir

■ La réfection du “local cartable” est à l'étude. Coût estimé : 100.000 €

■ Prochainement, les sanitaires communs des filles (actuellement à la turque) seront changés (à l'anglaise)

■ Durant les vacances de Toussaint, les salles de cours 239 et 240 seront dotées de faux-plafonds à isolation thermique.

Coût des travaux : 7358€

### “Notre point fort est aussi notre point faible”

Arnaud Thiry,  
Principal du collège Wiesenthal

*“Je souhaite d'emblée souligner le grand bonheur que nous avons de pouvoir travailler avec des Conseillers départementaux sincèrement impliqués dans l'éducation de nos jeunes et attentif à leur épanouissement.*

*Notre collège est récent et ne nécessite donc pas des travaux d'importance. On pourrait penser, dès lors, que le Département n'y consacre pas autant de soins que pour des établissements plus anciens. C'est faux !*

*La création d'un local réservé aux casiers et aux cartables est à l'étude et, grâce aux actions de Jérôme Viaud, nous pourrions prochainement décharger les élèves de ce poids inutilement traîné tout au long de la journée de classe. Cette initiative vient compléter celles déjà menées pour doter les élèves de tablettes numériques.*

*Paradoxe : notre point fort est également notre point faible. Notre environnement est particulièrement agréable. La tranquillité des lieux est un véritable atout pour l'enseignement. Mais, à l'inverse, notre situation géographique nous éloigne de certains équipements comme, par exemple, une piscine. La plus proche, Altitude 500, se situe à Grasse et n'ouvre qu'en été. Ce qui nous met dans l'impossibilité de répondre à l'obligation légale qui nous est faite d'apprendre à nager à tous les élèves. Cet enseignement est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.”*

# INSTITUT FÉNELON



## “Le Département constitue un vrai partenaire”

Didier Arnaud

Chef d'établissement coordonnateur

“La rentrée 2015 a été une belle réussite due au travail d'une équipe qui associe pleinement le Conseil départemental à son projet éducatif.

Assujetti à la loi Falloux<sup>(1)</sup>, notre établissement bénéficie, en effet, de l'aide précieuse du Département. Le rôle de ce dernier ne se cantonne pas au seul soutien financier. Les propositions qu'il formule sont extrêmement positives pour le cursus de nos collégiens.

Relayé par Jérôme Viaud et Michèle Olivier, eux-même soutenus par Eric Ciotti, président du Département, notre développement, notamment dans le domaine de l'enseignement numérique, connaît un bel essor.

Nos échanges permettent l'émergence de nouvelles idées comme la conception d'une mallette

numérique mobile comprenant des tablettes mais aussi un contenu éducatif complet et utilisable par le plus grand nombre. Cela constituerait un pas important vers le cartable numérique.

Si notre point fort, connu et reconnu, reste la recherche constante de l'épanouissement des jeunes, nous pâtissons d'une image qui n'est pas en phase avec la réalité.

Jugé à tort élitiste notre établissement est privé de la venue de jeunes qui imaginent une frontière entre leur monde scolaire et le nôtre.

Pourtant, les jeunes grassois qui fréquentent notre institut connaissent les mêmes problèmes que les autres collégiens mais ils savent que les difficultés peuvent être surmontées et que nous sommes là pour les épauler, les conseiller, leur donner toute leur chance.”

(1) - Elaborée par le comte Frédéric Alfred Pierre de Falloux en 1850, la loi du même nom établit un régime de liberté de l'enseignement primaire et secondaire. Aux termes de cette loi promulguée le 15 mars 1850 portant sur l'instruction publique, les dépenses de fonctionnement des collèges privés peuvent en effet être subventionnées à hauteur de 10 % de leur montant.

La réglementation permet d'ailleurs d'inclure les dépenses relatives à l'internat et à la demi-pension, ces dernières étant non couvertes par des crédits d'État.

## LE SOUTIEN AUX COLLÈGES DU CANTON

Frais d'investissement, frais de fonctionnement, aides à la cantine, bourses, encouragements aux collégiens méritants, découvertes culturelles, échanges scolaires, participations aux voyages, dotations en équipement multimédia... tous les domaines de la vie collégienne sont soutenus.

En dépit d'une conjoncture économique tendue qui pénalise les finances départementales, les efforts financiers en faveur des collégiens restent importants.

Ils ont représenté quelque **2 millions d'euros** l'an dernier pour l'ensemble des collèges du canton.

Nous tenons à remercier les responsables d'établissement pour leur confiance mais aussi leur patience lorsque les dossiers qu'ils ont à cœur ne trouvent pas rapidement une issue favorable.

Ils savent que l'intérêt général passe par des arbitrages parfois pénalisants pour leurs projets. Pour leur compréhension, nous tenons également à les remercier.

**Jérôme Viaud et Michèle Olivier**  
Conseillers départementaux  
du canton de Grasse 1



## Au service des jeunes du canton de Grasse 1 Vous avez la parole !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

**Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse**